

tir silhouette 3 positions



Le C T F organise le 4 octobre 2015



Le concours est ouvert à tous les possesseurs d'une affiliation 2015 et d'un extrait de casier judiciaire valable à fournir le jour du concours ainsi que les autorisations pour les armes utilisées

Distance : 100 mètres stand A3

Cible : chevreuil de 90 cm x 50 cm

Durée du tir 1 heures essais compris

Essais 10 minutes nombre de coups illimités + 5 minutes pour aller vérifier sa cible

Armes : Le tir est réservé aux armes longues

Concours 3 x 10 balles en 3 x 10 minutes

Catégories : 2

1/ visée ouverte origine sans dioptre

Essais :

Durant les essais le tireur de la catégorie 1 peut vérifier ses impacts a l'aide d'un optique si il en dispose , durant le concours , pas de contrôles possible

2/ lunette max 10 x

Position 1 : tir debout sans appuis et sans bretelle la manière de maintenir son arme est a l'appréciation du tireur position technique ou non

Position 2

Tir assis avec appuis avant laissé a la discrétion du tireur , l'appuis arrière ne peut pas être fixe , seul le coude ou la main sont autorisés et sans gant de tir

Position 3

Tir couché sans appuis fixe à l'avant et sans bretelle

SECURITE GENERALE

1. Le règlement d'ordre intérieur du CTF, les ordres permanents du camp Roi Albert ainsi que la réglementation en vigueur sont de strictes applications.
2. L'accès au pas de tir pendant le concours est réservés aux responsables du club ainsi que les compétiteurs désignés, les autres compétiteurs et les spectateurs se tiennent en dehors du stand et n'entravent pas le bon déroulement du concours.
3. Le transport des armes se fait dans une housse ou une valise et l'arme est sécurisée.
4. Le commissaire de tir désigne la ligne de tir, explicite le déroulement du concours et sur son injonction le tireur installera son matériel et son arme dans le stricte respect des principes de bases de la manipulation d'une arme.
5. Si un tireur est confronté à une difficulté technique ou autre il lève le bras et attend l'arrivée du commissaire de tir.
6. Quand le tireur a terminé son tir il rend son arme inopérante (retrait du chargeur, pièces mobiles bloquées vers l'arrière qui permet de vérifier la vacuité de la chambre), se place en retrait d'un mètre de son arme et attend en silence la fin du concours.
7. Sur injonction du commissaire de tir le tireur pourra ranger son matériel et son arme.
8. Le commissaire de tir est seul habilité à prendre toutes les mesures qu'il juge indispensables pour la sécurité et le bon déroulement du concours.
9. Le non respect des règles précitées ainsi que les injonctions des administrateurs et/ou des commissaires sur et en dehors des stands sera sanctionné par l'arrêt du concours et éventuellement par le renvoi du concurrent des installations du CTF et ce sans remboursement de l'inscription.
10. En cas de litige, le conseil d'administration du CTF examinera celui-ci avec bienveillance mais sa décision ne pourra être contestée.
11. Durant les séances de tir le silence est demandé jusqu'à ce que tous les tireurs aient terminés leurs concours

Responsabilités :

Par leur inscription au concours, chaque tireur reconnaît avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans restriction

Les inscriptions non décommandées 15 jours avant le tir seront facturées aux tireurs lors de leur passage suivant.

Classement :

Le classement se fera au nombre total de point acquis , si un ou plusieurs tireurs sont ex-aequo, le départage se fera sur l'écart minimum dans la zone à 10 points

**Prix aux 3 premiers de chaque catégorie
consolation**

Tirage au sort parmi les tireurs étant toujours présents à la remise des prix : **1 lot surprise**

Participation : 10 Euros par concours.+ 2 € pour la cible si le tireur veut l'emporter

Rachats possibles en fonction des places disponibles 5 € + 2 € pour la cible

Inscription : Au chalet du C.T.F ou au 0497253973

ou Bstreignard@gmail.com ou 0479/374027

Restauration :

Moules au petits légumes et frites 11 € ou vin blanc 12 €

Steak cordon bleue sauce poivre pomme frites 9.5 €